ABEILLE.

R. BULLETT, MAGNE, & CO
RUE DE CHARTRES

CONDITIONS DE L'ABEILLE.

ABONNEMENT

Journal quotidien, une année d'avance, $12
Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, 10

Le temps de l'abonnement est pour une année. Aucune réduction ne sera considérée, si l'abonnement n'est pas renouvelé avant l'expiration de l'année.

ANNONCES. Une prime de 25 cents de chaque ligne est payée pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces des artisans et personnes travaillant manuellement, $60; les Banquiers, compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agens pour patentes, inventions et brevets d'invention, ou les maisons de commerce faisant la commission, $100. Les abonnements ne peuvent être résiliés avant l'expiration de l'année.

Le prix des annonces payables en avance est réduit à un cart de chaque insertion subséquente.

LES ANNONCES du matin paraîtront dans le journal du soir, si elles sont remises avant huit heures du matin.

LES ANNONCES pour le journal de la ligne ordinaire, de quelque manière qu'elles soient publiées, ne doivent pas être au-dessous de la grandeur ordinaire, et ne doivent être publiées que pour des termes définis.

LES ANNONCES ne seront publiées qu'après avoir été payé d'avance, ou qu'il n'ait été fait des arrangemens satisfaisans pour le paiement.

AUCUNE ANNONCE ne doit être mise pour publier, à moins que le prix n'en ait été payé d'avance, ou qu'il n'ait été fait des arrangemens satisfaisans pour le paiement.

LES GRAVURES et autres objets ajoutés aux annonces ordinaires, seront payés d'après le prix courant.

LES ANNONCES qui doivent paraître pour plusieurs insertions, ne peuvent être changées plus d'une fois par quart, sans payer pour chaque changement additionnel.

LES ANNONCES qui ne sont pas payées d'avance, ou qui ne sont pas payables à la première insertion, ne seront pas insérées.

CABOTAGE.

PAQUEBOTS RÉGULIERS ENTRE LA
NOUVELLE ORLÉANS & BOSTON.
LIGNE DE FAUGHELD, LINCOLN & CO.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

Noms.	Capitaine.	Pour
Delta	Rogers	
Wm. Wirt	Knowlton	
Benjamin Rush	Hooper	
Neptune	Howell	
Smith	Hassell	

Toutes les lignes ci-dessus sont composées de premières classes, et offrent aux passagers des avantages peu communs pour leur confort et leur accommodement. Les navires sont pourvus de chambres spacieuses et commodes pour les passagers. Les cuisines desservies par des cuisiniers de premières classes, et dont les soins et l'attention sont garantis. Les navires ci-dessus partiront régulièrement de chaque port, et ne manqueront pas de partir à leur jour fixé.

Pour le passage s'adresser à
HARROD & DARLING.
17 nov rue de la Commune

AGENCE POUR LES PASSAGERS pour arriver par les chemins de fer et vapeurs qui partent de la Chambre des Députés, et passent sous les portes de la grande Bretagne. Il y a aussi des départs pour Londres, Liverpool, Glasgow, Dublin, Belfast, Cork, Hambourg, Brême, Amsterdam, Rotterdam, Anvers, Bruxelles, Ostende, Calais, Boulogne, Dieppe, Rouen, Paris, Le Havre, Southampton, Portsmouth, Jersey, Guernesey, Cherbourg, Nantes, Bordeaux, Marseille, Gênes, Livourne, Naples, Rome, Civita-Vecchia, Malte, Alexandrie, Constantinople, Smyrne, Trieste, Venise, Ancône, Corfou, Patras, Athènes, Gibraltar, Lisbonne, Porto, Cadix, Malaga, Alicante, Carthagène, Barcelone, Port-Vendres, Cette